



Coronavirus

# Métro, la mesure oubliée

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5352 - Vendredi, 16 - Samedi 17 avril 2021 - Prix : 10 DA

Elle les a sommés de reprendre le travail  
**Algérie Poste menace les grévistes de licenciement**

Page 3

Dépénalisation de l'acte de gestion

## P' Mebroukine : «Il faut distinguer la faute de gestion du délit»

Page 3

### Erdogan aux prises avec la quadrature du cercle

Par Mohamed Habili

**D**ans le monde d'aujourd'hui, un pays isolé est un pays bientôt attaqué. Le meilleur exemple reste la Libye de Kadhafi, qui n'a trouvé personne en 2011 pour prendre place à ses côtés lorsque l'agression franco-britannique allait s'abattre sur elle. Son isolement au plan international l'avait condamnée. Même les pays les plus puissants militairement et économiquement, de ce fait capables de se défendre, n'ont quand même rien à gagner, rien que des coups, à se trouver isolés, c'est-à-dire sans alliés. Un pays, quel qu'il soit, a un besoin vital d'alliés sûrs, en premier lieu dans son environnement immédiat, dont ses agresseurs potentiels sauraient par avance qu'ils s'interposeraient. C'est parce que la Turquie sous Erdogan a réussi à n'avoir que des ennemis à l'est de la Méditerranée qu'elle s'est résolue finalement à se tourner vers l'Egypte, le pays avec lequel elle s'entend le moins dans la région, mais duquel elle se sent suffisamment proche à bien des égards pour faire taire ses préventions à son endroit. Pour le président turc, et sans doute aussi pour une bonne partie de l'opinion turque, il vaut toujours mieux se réconcilier avec un pays musulman, de surcroît un temps sujet de l'empire ottoman, que se retrouver entourés d'Etats qui ne pensent qu'à leur nuire.

Suite en page 3

Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de «Youm El Ilm»

## «Le processus démocratique est le choix de l'Algérie libre»



Ph/D. R.

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a appelé le peuple algérien à s'exprimer «en toute liberté et par les voies les plus civilisées qui soient» pour le choix de ses représentants lors des prochaines échéances politiques. Page 2

Tizi Ouzou/Vétusté du lycée El Khansa

### Les élèves transférés vers un nouveau centre de formation professionnelle

Page 4

Un vendredi pluvieux à Béjaïa

### Des rues et quartiers inondés

Page 16

Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de «Youm El Ilm»

# «Le processus démocratique est le choix de l'Algérie libre»

■ Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a appelé le peuple algérien à s'exprimer «en toute liberté et par les voies les plus civilisées qui soient» pour le choix de ses représentants lors des prochaines échéances politiques.

PH/D. R.



Par Meriem Benchaouia

Dans un message adressé aux Algériens, lu en son nom par la ministre de la Culture, Malika Bendouda, à l'occasion de la Journée du savoir (Yaoum El Ilm), le Président a affirmé que «le processus démocratique est le choix de l'Algérie libre et souveraine. Il compte, en plus de la consolidation des fondements de la paix et de la sécurité, parmi les objectifs liés à l'intérêt suprême du pays que nous aspirons à atteindre par la conjugaison des efforts des institutions de l'Etat, de la classe politique et des acteurs de la société civile». Il a appelé, «en cette autre date de la

Mémoire nationale, la société algérienne, dans toute sa composante, à s'exprimer lors des échéances politiques à venir, en toute liberté et par les voies les plus civilisées qui soient pour le choix de ses représentants, à la lumière des défis internes et externes qui interpellent tout un chacun à faire prévaloir l'intérêt de la patrie au-dessus de tout différend et de toute considération étroite». Le président de la République s'est dit, à ce propos, «confiant que les enfants de l'Algérie iront de l'avant pour la pose de ce jalon important dans l'édification d'une Algérie nouvelle, et que leur détermination ne saurait être entamée par les manœuvres de ceux qui se sont enlisés dans les méandres

de la déstabilisation et de la division». Le président de la République a tenu à saluer les efforts des «loyaux nationalistes» et à valoriser «l'engagement des jeunes et leur conscience des enjeux de l'heure, face à l'acharnement hostile et aux plans conspirateurs et attentatoires à la cohésion du peuple algérien et à la sacralité de son unité nationale». Abdelmadjid Tebboune a également exhorté les jeunes à tracer leur voie vers la réussite par le travail, le savoir et la rigueur morale. Il a appelé «haut et fort les enfants de l'Algérie à consacrer dans leur quotidien la célébration du savoir en étant à l'affût de toute nouveauté dans le monde du savoir, de l'innovation et de la

technologie». A l'occasion de «cette autre date de la mémoire nationale», le chef de l'Etat a rappelé «le rôle avant-gardiste de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, de l'Association des Oulémas musulmans algériens et des augustes oulémas et chouyoukh des Zouaia dans la préservation de l'identité de la nation algérienne, son patrimoine et les composantes de son identité nationale, et dans la lutte contre le charlatanisme». Il a affirmé, dans ce sens, que le peuple algérien, qui n'oublie guère cela, «aspire aujourd'hui en étant attaché à son identité et en s'appuyant à ses potentialités, à des politiques efficaces pour bien appréhender les problématiques du présent et les défis de demain. Des politiques basées sur un véritable investissement en l'élément humain, à travers l'acquisition du savoir et de la science, la maîtrise de la technologie et l'investissement du monde de l'informatique et des communications». Il s'agit-là, de «l'un de nos principaux engagements à la concrétisation duquel nous nous sommes attelés en œuvrant à la réunion des conditions d'une réelle relance basée sur la véritable richesse du pays, une richesse représentée par

plus de dix millions d'élèves scolarisés dans les établissements éducatifs et plus d'un million et demi d'étudiants poursuivant leurs études dans nos universités et Ecoles supérieures», a-t-il souligné. «Notre peuple a décrété la date de disparition de l'érudit réformateur rénovateur Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, Journée symbole de célébration du savoir et des savants, consacrant cette tradition en phare éclairant un pan important de notre histoire», a ajouté le président de la République, mettant en avant «cette période où notre érudit Cheikh et ses compagnons, hommes de savoir et de vénération de la patrie, se sont dressés contre des plans colossaux haineux visant à occulter l'identité nationale et à détruire ses fondements : la religion, la langue et la culture». Et d'ajouter que «pour ce faire, il s'engagea, paix à son âme, dans une voie nationale authentique en faisant sien la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme et la mise à nu de méthodes pernicieuses visant à propager le charlatanisme et la sorcellerie au sein de la population. Il s'attela ainsi à libérer la pensée et à mobiliser les volontés par l'arme du savoir».

M. B.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 181 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (3), portant à 3 148 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 181 cas, soit 14 cas de plus par rapport au bilan d'hier (167), pour atteindre, au total, 119 323 cas confirmés.

R. N.

Coronavirus

## Méto, la mesure oubliée

Tous les quinze jours, tombent les nouvelles mesures de lutte contre le coronavirus et tous les quinze jours, au moins une catégorie d'Algériens accueille avec déception et amertume ces décisions. Il s'agit des usagers du méto, qui ne comprennent pas, depuis la date de fermeture, il y a plus d'une année, le 22 mars 2020, que leur moyen de déplacement dans la capitale demeure figé. Leur incompréhension, pour ne pas dire le dépit, est d'autant plus grande que tous les autres moyens de transport, tramway, bus, train, taxis, ont été «libérés» sans qu'aucune indication de regain de contamination n'y ait été relevée. Tout le monde sait pourtant que le méto est le moyen le plus facilement contrôlable en matière de vigilance,

d'autant que dès janvier, le directeur général de la société avait évoqué toutes les mesures de précaution prises, tout en citant au passage l'impact désastreux sur la santé financière de l'entreprise, en grande partie prise en charge par l'Etat. Il avait tenu à préciser que la décision de réouverture ne lui appartenait pas et qu'elle relevait des pouvoirs publics. Les usagers, en grande partie constitués de travailleurs, étudiants et lycéens, réduits à redoubler d'imagination pour rejoindre leur lieu de travail ou de études, avec des retards désormais inscrits dans la routine s'étonnent aussi que cette fermeture soit maintenue depuis plus d'une année, alors que sous d'autres cieux, où le méto n'a pas été fermé ou rouvert au bout de quelques semaines, cet espa-



ce ne constitue pas un «cluster», un lieu à risque de forte infection par le virus. Les derniers chiffres, sans verser dans un débat byzantin entre «rassuristes» et «alarmistes» sont plus que réconfortants, ainsi que ceux de décès, ce qui ne dicte pas bien sûr de baisser la garde. En ce sens, la décision de l'accueillir que 50 % des voyageurs pour

atténuer l'afflux dans les rames est à même d'endiguer la menace d'un surcroît de contaminations, d'autant plus que la ventilation, dans cet espace souterrain, selon les experts, suffit amplement à diminuer le risque.

Parmi les dommages collatéraux du maintien de la fermeture du méto, s'ajoutant aux milliers d'heures perdues pour cause de

retard, il est noté une intenable hausse des embouteillages dans la capitale, dont la circulation est déjà bloquée en temps normal. Sans conteste, on peut faire l'économie de cet élément dans la baisse du moral des citoyens. Il est évident que cette incompréhension unanime, teintée de révolte contenue, serait moindre, voire carrément disparaîtrait, avec un minimum d'explication, qui laisserait un moindre terrain aux rumeurs les plus folles qui commencent à faire florès autour de ce sujet.

En attendant ces explications sérieuses et objectives, si elles existent, le citoyen algérien à petite bourse continue à ronger son frein, faute de respect de considération. Et faute de son moyen de transport préféré.

N. Stambouli

Dépénalisation de l'acte de gestion

LA QUESTION DU JOUR

## Erdogan aux prises avec la quadrature du cercle

Suite de la page une

Ce dont la Turquie se sent aujourd'hui menacée, certes ce n'est pas d'une agression militaire comme ce fut le cas il y a maintenant une décennie pour la Libye, mais d'un partage des ressources énergétiques en mer qui se fera à ses dépens. Cette menace est d'autant plus réelle qu'elle s'est déjà aliénée les Européens, et en premier lieu la France, avec laquelle les relations ne sont pas loin de se rompre. Entre elles deux, on peut dire que c'est déjà l'animosité déclarée. Il suffirait de pas grand-chose pour que leurs rapports s'aggravent tout à fait, ce qui du reste avait failli se produire en Méditerranée entre deux de leurs navires de guerre, il y a de cela quelques mois. La France n'est pas à l'est de la Méditerranée, mais elle y compte des amis, comme il se doit hostiles à la Turquie. De là le désir de la Turquie de réconciliation avec l'Egypte, d'autant plus grand qu'elle ne voit chez cette dernière aucune envie de la déposséder de ce qui lui revient de droit en Méditerranée. Donald Trump a dit de Recep Tayyip Erdogan qu'il était un joueur d'échec de niveau mondial. Si le compliment est mérité ou objectif, c'est le moment pour Erdogan d'avancer ses pièces de façon à consolider ses positions sur tous les points de tension en Méditerranée. Il lui faut tout à la fois renouer avec l'Egypte, conserver son influence en Libye, et maintenir son leadership sur l'ensemble des courants islamistes dans le monde arabe et musulman, le tout bien sûr sans devoir rien perdre de sa part d'hydrocarbures en Méditerranée. Cela semble la quadrature du cercle. Mais un manœuvrier de niveau mondial comme lui devrait pouvoir tirer son épingle dans chacune de ces directions. Sur invitation de l'Egypte à ce qu'il semble, une délégation turque se rendra au Caire au début du mois prochain pour faire avancer le dossier de la normalisation. Cette délégation ne sera pas conduite par le ministre turc des Affaires étrangères. Le rapprochement n'en est pas encore à ce point en effet. N'empêche, les Turcs ont annoncé la nouvelle comme si c'était lui en personne qui avait été mandaté par le Caire. D'ailleurs, c'est lui qui le premier en a parlé.

M. H.

de ramadhan. Ainsi, comme à l'accoutumée, ce sont les petites gens qui se retrouvent otages d'un bras de fer entre syndicalistes et tutelle à cause d'un cumul de problèmes. On n'aurait pas dû attendre le début du mois de ramadhan pour l'engager, aux dépens de clients désemparés.

Aomar Fekrahe

## P' Mebroukine : «Il faut distinguer la faute de gestion du délit»

■ La pénalisation de l'acte de gestion constitue un obstacle de taille et une crainte majeure pour les dirigeants d'entreprises publiques économiques dans la prise de décision. Elle a été largement décriée par les spécialistes qui ne cessent d'appeler à accélérer la dépénalisation de l'acte de gestion pour libérer les initiatives.

Par Louisa Ait Ramdane

Les lois adoptées consacrant la pénalisation de l'acte de gestion ont suscité une très forte réticence de la part des managers et des cadres dirigeants des entreprises publiques.

Selon le professeur en droit des affaires, Ali Mebroukine, qui a réclamé l'abrogation de cette loi, la législation doit faire la distinction entre la «faute de gestion, qui est d'ailleurs inhérente à l'activité des cadres dirigeants et les cas de négligences graves».

Ainsi, le professeur a jugé utile de protéger le cadre algérien pour qu'il puisse s'adonner à fond et assurer la continuité de l'entreprise. «La faute de gestion peut être une faute civile, une faute disciplinaire mais pas une faute qui est susceptible de qualification pénale», a précisé à ce sujet le professeur, selon lequel l'article 6 bis de l'ordonnance du juillet 2015, qui modifie le code de procédure pénale, «n'est pas satisfaisant» pour ce qui est de la dépénalisation de l'acte de gestion. Il s'agit, en fait, d'arriver à dissocier une faute de gestion et le délit dans l'acte de gestion pour sécuriser les responsables.

«Il faudra bien définir, a-t-il recommandé, les fautes qui ne procèdent pas de la mauvaise volonté ou de la mauvaise foi du gestionnaire et les délits relevant d'une attitude irresponsable ou d'une négligence grave où le



gestionnaire peut voir sa responsabilité pénale mise en jeu». «En résumé, nous avons besoin d'une loi qui définisse le champ d'application de la dépénalisation, comme cela se fait un peu partout à travers le monde».

«A partir du moment où on a considéré que les secteurs privé et public s'inscrivent dans la mutation actuelle de l'Algérie vers l'économie de marché, il faut revoir la réglementation pour permettre à l'entreprise publique de jouer son rôle», a plaidé le professeur en droit pénal des affaires, Ali Mebroukine.

«Dès l'instant qu'il y a une dépénalisation de la faute de gestion, les cadres n'hésiteront plus à prendre des décisions relevant de leurs compétences», a-t-il assuré, faisant constater qu'actuellement beaucoup de gestionnaires hésitent à prendre des initiatives, par crainte qu'elles soient plus tard qualifiées d'infractions à la réglementation. «La protection des cadres algériens contre les pratiques antérieures, injustes et arbitraires, devraient leur permettre de mettre en valeur leurs compétences de gestion», a-t-il encore

estimé. Concernant le rôle de la Cour des comptes, l'invité de la Chaîne 3 déplore sa limitation à la seule activité consistant à publier un rapport annuel.

Selon lui, cet organe «ne joue pas son rôle», alors qu'il doit «exercer ses diligences et faire un contrôle à posteriori». «Je pense qu'on a voulu mettre en hibernation cette institution», a-t-il déclaré, saluant la détermination du Président Abdelmadjid Tebboune à «réhabiliter les attributions de la cours des comptes».

L. A. R.

Elle les a sommés de reprendre le travail

## Algérie Poste menace les grévistes de licenciement

La grève des employés d'Algérie Poste s'est poursuivie jeudi, malgré les engagements du ministre et les mises en garde de la Direction générale de l'entreprise. Aujourd'hui, l'on saura si les bureaux de poste reprendront du service ou si le bras de fer sera maintenu. Dans un communiqué, la DG de la poste a sommé, avant-hier, les travailleurs grévistes de reprendre le travail sous peine de licenciement. «Compte tenu de la poursuite de la grève illégale au niveau de certains bureaux d'Algérie Poste, ce qui a privé les citoyens de retirer leurs salaires et leurs pensions pour subvenir aux besoins de leurs familles en ce début du mois de ramadhan, Algérie Poste, précise le communiqué, porte à la connaissance des travailleurs grévistes qui ne rejoindront pas leurs postes, que des mesures strictes seront prises à leur encontre conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, dont le licenciement sans préavis ni indemnités...».



Dans la même journée, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, avait indiqué avoir instruit la Direction générale d'Algérie Poste (AP) en vue de prendre en charge «rapidement» les revendications des travailleurs de cet établissement dont certains bureaux observent un arrêt de travail depuis lundi dernier. «Nous avons instruit la Direction générale d'Algérie

Poste de prendre en charge rapidement les revendications des travailleurs qui ne datent pas d'hier. C'est un cumul de plusieurs années, dont certaines datent de 2003», a indiqué le ministre, en marge d'une cérémonie consacrée à la récompense des lauréats du concours national de composition épistolaire 2021. Boumzar a expliqué que les employés d'Algérie Poste «ont eu beaucoup de promesses,

mais certaines n'ont pas été concrétisées», rappelant, toutefois, que la DG de la Poste a déjà répondu aux premières revendications. Dans un communiqué datant de mercredi dernier, la Direction générale d'Algérie Poste a indiqué avoir «rempli son premier engagement en versant la première tranche de la prime d'encouragement». Elle a aussi souligné avoir procédé à l'installation du Comité national chargé de la préparation de la conférence nationale électorale du syndicat de l'entreprise, en vue de prendre en charge les problèmes socio-professionnels et préparer la tenue de la conférence. Il est à rappeler que l'arrêt de travail enregistré au niveau de certains bureaux de poste depuis le 12 avril a été déclaré «illégal» en vertu d'une décision en référé rendue le 13 avril par le tribunal de Dar El Beida. Il n'empêche que la grève s'est poursuivie, pénalisant sérieusement des pères de famille qui n'ont pas pu percevoir leur maigre salaire ou pension de retraite en plein mois

Tizi Ouzou/Vétusté du lycée El Khansa

# Les élèves transférés vers un nouveau centre de formation professionnelle

■ Même les parents des élèves sont montés au créneau pour dénoncer la situation du lycée dans lequel leurs enfants suivent leur scolarité et réclamer une solution urgente.

Par Hamid M.

En raison de la vétusté de leur établissement, les près de 500 élèves du lycée El Khansa de la ville de Tizi Ouzou seront transférés vers le nouveau centre de formation professionnelle ex-CNET Kerrad-Rachid. La décision a été prise par les autorités de la wilaya suite au mouvement de protestation du personnel de cet établissement qui a organisé lundi dernier, devant le siège de la direction locale de l'éducation. Même les parents des élèves sont montés au créneau pour dénoncer la situation du lycée dans lequel leurs enfants suivent leur scolarité et réclament

une solution urgente. La structure du lycée El Khansa est, en effet, confrontée au phénomène du glissement de terrain causant sa dégradation d'une année à l'autre, jusqu'à constituer une menace pour ses occupants. L'établissement a été construit durant les années 60, sauf qu'il se trouve dans une zone qui connaît le phénomène du glissement de terrain comme fut le cas du lycée voisin colonel Amirouche ex-polyvalent (ouest de la ville de Tiziouzu). Les autorités de la

wilaya ont ainsi pris la décision de mettre à la disposition de la direction de l'éducation le nouvel établissement de la formation professionnelle au stade de réception en attendant la réfection du lycée El Khansa. Le déménagement des élèves et du personnel de l'administration de l'établissement vers leurs nouveaux locaux a été entamé hier vendredi, pour permettre aux élèves de prendre possession des lieux dès ce dimanche.

H. M.



PHD. R.

Covid-19

## Reconduction du confinement partiel à domicile dans 9 wilayas à compter d'hier

Les mesures de confinement partiel à domicile, de 23 heures jusqu'au lendemain à 4 heures du matin, ont été prorogées pour une durée de 15 jours supplémentaires, à compter d'hier 16 avril dans neuf wilayas du pays.

La mesure a été décidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a indiqué, jeudi, un communiqué des services du Premier ministre.

La mesure de confinement partiel à domicile est prorogée, pendant une durée de 15 jours, de 23 heures jusqu'au lendemain à 4 heures du matin et applicable dans les 9 wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès et Oran.

Ces mesures de confinement sont applicables, à partir du vendredi 16 avril 2021. S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation de Covid-19 et soutenue par la démarche basée sur «la prudence, la progressivité

et la flexibilité, ces mesures visent à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention au regard de l'évolution de la situation épidémiologique». Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre «toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination».

Le gouvernement invite les citoyens, en cette période particulière du mois de ramadhan, mois de sacrifice et de discipline, à «poursuivre leurs efforts de mobilisation pour maintenir le même degré de vigilance dans cette lutte contre la propagation de cette épidémie du coronavirus (Covid-19) dans notre pays et à continuer à observer scrupuleusement les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains pour éviter un rebond de l'épidémie».

Hocine B.

Mali

### L'Algérie condamne l'assassinat de Sidi Brahim Ould Sidati

L'ALGÉRIE a condamné, mercredi, avec la plus grande fermeté, l'assassinat, mardi à Bamako, du président en exercice de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), Sidi Brahim Ould Sidati.

Le ministère des Affaires étrangères a, dans un communiqué, indiqué que «l'Algérie condamne avec la plus grande fermeté le crime odieux perpétré à l'encontre de la personne de Sidi Brahim Ould Sidati, homme de consensus, qui a joué un rôle clé et déterminant dans les négociations et la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger». «Ce crime constitue une tentative de sabotage du processus en cours de consolidation des Institutions du Mali, en cette période de transition et des efforts consentis pour la mise en œuvre de l'Accord de paix et la préservation de l'unité de ce pays frère», a ajouté la même source, avant de souligner que «l'Algérie appelle à la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour arrêter et traduire en justice les auteurs de ce crime impardonnable, et dévoiler leurs soutiens extérieurs dont les desseins sont contrariés par les efforts de stabilisation du Mali frère et sa volonté d'une transition apaisée, porteuse de perspectives prometteuses». Sidi Brahim Ould Sidati a été assassiné à la suite d'une «attaque perpétrée mardi 13 avril 2021 à Bamako par deux individus armés non identifiés», a annoncé, mardi sur les réseaux sociaux, Almou Ag Mohamed, porte-parole de la CMA, signataire de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger. «A ce stade, on ne peut que penser que c'est la CMA elle-même qui a été ciblée, à travers sa première personnalité», a encore indiqué Almou Ag Mohamed. R. I.

Musée du moudjahid

## Commémoration de la mort de Souidani Boudjemaâ et du Cheikh Benbadis

Le Musée national du Moudjahid a commémoré, jeudi à Alger, le 65<sup>e</sup> anniversaire de la mort en martyr du Commandant Souidani Boudjemaâ, dit «Si L'djilali», et du décès de l'érudit Cheikh Abdelhamid Benbadis.

Dans une allocution d'ouverture d'un colloque scientifique, le secrétaire général (SG) du ministère des Moudjahidine et des ayants droit, Laïd Rebika, représentant le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a abordé le parcours du chahid héros, qui était, a-t-il dit, «jalonné de lutte et de militantisme, depuis qu'il a rejoint, à la fleur de l'âge, les rangs des Scouts musulmans algériens (SMA)».

Il a rappelé, dans ce sens, que Souidani Boudjemaâ avait reçu, dans les rangs du SMA, les premiers concepts de nationalisme et adhéré, par la suite, au Parti du peuple algérien (PPA), au sein duquel il a eu à assumer des missions de commandement dans les régions de Guelma, et dont il s'était acquitté «avec succès et mérite

en dépit des difficultés». Le chahid avait été, ainsi, confronté en compagnie de ses frères militants politiques, «aux contraintes des poursuites et aux pires sévices dans les geôles coloniales», a-t-il rappelé.

Evoquant également le parcours de Souidani Boudjemaâ au sein de l'Organisation secrète (OS), il a souligné qu'il avait été «l'un des principaux exécutants de l'attaque de la poste d'Oran», le 5 avril 1949.

Il était parmi les jeunes militants d'avant-garde à s'être distingué «par leur conscience politique et leur maturité militaire pour se hisser à la hauteur des défis de l'époque», a ajouté le SG du ministère des Moudjahidine.

Dans le même contexte, M. Rebika a rappelé que Souidani Boudjemaâ avait été membre du Groupe historique des 22 qui a préparé la bataille décisive pour la liberté et l'indépendance le 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Le chahid avait supervisé plusieurs réunions importantes

dans la IV Région historique et mené plusieurs batailles qui ont infligé de lourdes défaites aux forces coloniales avant de tomber en martyr le 16 avril 1956.

Par ailleurs, le SG du ministère des Moudjahidine a évoqué la mort du pionnier de la renaissance en Algérie, Cheikh Abdelhamid Benbadis qui, a-t-il dit, a éclairé par la science et le savoir les chemins de la justice, soulignant que les étapes du combat et le triomphe «sont des pages mémorables auxquelles les générations montantes doivent accorder un intérêt particulier pour établir un lien historique et civilisationnel entre le passé et le présent et entre les ascendants et des descendants».

De son côté, le directeur du Musée national du Moudjahid, Mourad Ouznadij, a précisé qu'«Abdelhamid Ibn Benbadis, décédé le 16 avril 1940, avait vite compris que la colonisation était là pour franciser la langue, la religion et le pays». Pour faire face à ce plan, Cheikh

Benbadis a appelé à resserrer les rangs et à unifier les efforts, après des années de tension et de division entre les enfants d'une même patrie.

Ouvert à tous les courants, il a concentré son attention sur les fondements de la Nation et les composantes de l'identité nationale, en ouvrant la voie à une révolution qu'il a voulu «tranquille et globale», a-t-il relevé. M. Ouznadij a également cité le chahid Boudjemaâ Souidani qu'il a qualifié de sportif hors pair, de vaillant militaire et de politicien remarquable qui a sillonné les quatre coins du pays, en portant l'étendard du sacrifice jusqu'à devenir l'un des dirigeants de la glorieuse guerre de Libération.

Il a rappelé qu'il avait organisé l'OS et qu'il était l'un des membres fondateurs du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et également membre du G22 qui avait décidé du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Lina B.

# Un mémorandum d'entente pour rationaliser la consommation

■ Un mémorandum d'entente a été signé, jeudi à Alger, entre le ministère de l'Industrie et celui de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, en vue de rationaliser la consommation énergétique en milieu industriel et de relancer l'activité de fabrication locale du chauffe-eau solaire.

Ph/D. R.



Par Younès S.

Le document signé par les ministres des deux secteurs, respectivement MM. Mohamed Bacha et Chems Eddine Chitour, tend à élaborer une feuille de route de l'action commune et à favoriser l'échange entre les deux ministères et les groupes et instances qui y relèvent.

Les deux parties ont convenu, à la faveur de la signature de ce mémorandum d'entente, d'asseoir les fondements de la coopération institutionnelle entre les deux départements ministériels pour renforcer l'efficacité énergétique dans le domaine

industriel, en application du programme national de maîtrise de l'énergie. Il s'agit en particulier d'évaluer la consommation énergétique dans les différentes branches industrielles conformément aux normes internationales, de proposer un programme de contrôle minutieux de l'efficacité énergétique dans les différentes filières d'activités industrielles et de généraliser l'utilisation des énergies solaires au sein des entreprises industrielles. Le document prévoit également la rationalisation de l'utilisation de l'énergie dans l'industrie du ciment et la sidérurgie/métallurgie qui comptent parmi les filières industrielles les

plus énergivores, en sus de l'introduction de la fonction de responsable de l'énergie au niveau des établissements industriels.

## Adoption du premier modèle de chauffe-eau solaire de fabrication locale

Ledit document tend aussi à relancer le projet de fabrication de chauffe-eau solaire à travers l'encadrement des fabricants de ces produits et leur sensibilisation à la nécessité d'adopter un cahier des charges technique, conformément aux exigences et normes algériennes en vigueur dans ce domaine. La signature

de ce Mémorandum a eu lieu en marge d'une rencontre tenue au siège du ministère de l'Industrie autour du thème de «la consommation de l'énergie et l'efficacité énergétique dans le secteur industriel». Dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie de signature, M. Bacha a insisté sur la nécessité d'engager les entreprises industrielles nationales sur la voie de l'efficacité énergétique, à même de contribuer à la rationalisation de leur consommation énergétique, sans impacter leur niveau de production. Ce qui leur permettra d'améliorer leur compétitivité afin d'investir les marchés extérieurs et promouvoir ainsi les exportations nationales, a assuré M. Bacha qui a dit que le respect des principes de la transition énergétique devra économiser près de 30 % de la consommation énergétique dans le domaine industriel. Le ministre de l'Industrie a réaffirmé la détermination des deux secteurs «à mener une action commune avec la contribution d'entreprises publiques industrielles, pour la fabrication d'un chauffe-eau solaire et de panneaux de fabrication locale, ce qui concrétisera la contribution du secteur industriel dans le domaine de la transition énergétique». Pour sa part, M. Chitour a rappelé l'importance d'intégrer les principes de la transition énergétique dans les entreprises industrielles, à l'effet d'économiser le gaz naturel en particulier.

Le ministre a également fait état de la fabrication en cours d'un 1<sup>er</sup> chauffe-eau solaire qui a été validé par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et par des organismes relevant du ministère de

l'Industrie, ajoutant, à ce propos, que dans une 2<sup>e</sup> étape, un appel d'offres sera lancé pour sa production.

Y. S.

## Sonatrach Résiliation du contrat conclu avec Petroceltic sur le périmètre Isarène

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé, jeudi dans un communiqué, la résiliation du contrat conclu avec la société Petroceltic pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène et ce, «dans le respect des clauses qui lui reconnaissent ce droit». «Sonatrach a procédé en date du 12 avril 2021 à la résiliation du contrat pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène (blocs 228 et 229a), conclu le 26 septembre 2004 avec la société Petroceltic International PLC, sous l'égide de la loi n 86-14 du 19 Août 1986, modifiée et complétée, relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures», a précisé la même source.

La compagnie nationale a procédé à cette résiliation dans le respect du contrat et notamment des clauses qui lui reconnaissent ce droit, ajoute le communiqué, tout en soulignant que «Sonatrach a exercé ce droit après avoir vainement demandé à Petroceltic de se conformer à ses obligations contractuelles». En vertu de la notification de résiliation, un délai est accordé à Petroceltic pour opérer le transfert des opérations pétrolières à Sonatrach, a fait savoir encore la compagnie nationale. «Petroceltic, dont le taux de participation était de l'ordre de 75 % à la signature du contrat, a réduit sensiblement sa participation par deux cessions successives de ses droits et obligations formalisées par des avenants. A la date de résiliation, ce taux était de 38,25 %», a relevé en outre la même source. Approuvé en 2012, le plan de développement de ce périmètre prévoit sa mise en service en 2017 avec un niveau de production de 10 millions m<sup>3</sup> par jour de gaz, 17 000 barils par jour des GPL et 11,5 000 barils par jour de condensat. A cet effet, Sonatrach a assuré qu'elle compte poursuivre les efforts de développement de ce projet dans l'objectif d'une mise en production de ce gisement en novembre 2022.

N. T.

Algérie/ Kenya

## Signature d'une convention de création d'un conseil d'affaires

Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et la Chambre kényane du commerce pour la création du conseil d'affaires algéro-kényan qui permettra de renforcer le partenariat entre les institutions des deux pays dans nombre de domaines. La cérémonie de signature, tenue par visioconférence, s'est déroulée en présence de la directrice générale de la Caci, Ouahiba Bahloul, du président de la Chambre kényane du commerce, Richard Ngatia, de l'ambassadrice d'Algérie à Nairobi, Selma Malika Haddadi, de l'am-

bassadeur du Kenya à Alger, Peter Katana Angore, du directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih et du représentant du ministère du Commerce, Samir Derradj. M<sup>me</sup> Bahloul a affirmé, dans ce sens, que cette convention «traduisait la volonté politique visant le renforcement de la présence de l'Algérie dans les pays africains», estimant que «toutes les conditions étaient réunies pour l'établissement d'échanges commerciaux et économiques lucratifs et bénéfiques pour les deux parties». «La création de ce conseil

constituera une locomotive à même de relever le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, qui est en deça de leurs espérances et ne reflètent nullement leurs bonnes relations sur le plan politique», a-t-elle poursuivi. Selon M<sup>me</sup> Bahloul, le conseil permettra également de consolider l'intégration africaine notamment après l'adhésion de l'Algérie à l'accord de la zone de libre échange continentale (Zlecaf), soulignant les efforts de la Caci pour la création et l'activation des conseils d'affaires bilatéraux avec les pays africains dans le cadre du renforcement de la diplomatie économique.

Pour sa part, l'ambassadrice de l'Algérie à Nairobi a fait savoir que cette convention permettra le renforcement et le rapprochement des institutions algériennes de leurs homologues kényanes pour l'établissement de partenariats dans les domaines du commerce et de l'investissement, relevant la détermination de l'Algérie à «surmonter tous les obstacles entravant le renforcement des échanges bilatéraux». De son côté, l'ambassadeur kényan a souligné le rôle de ce conseil dans l'accès des marchandises algériennes aux marchés de l'Afrique de l'Est via le Kenya.

Samia Y

Blida-Ramadhan

# Des efforts locaux pour la prise en charge des familles nécessiteuses

■ De larges opérations de solidarité au profit des familles nécessiteuses ont été lancées par nombre d'associations caritatives actives de la wilaya de Blida à la veille du mois de ramadhan, au titre du soutien des efforts des autorités locales de prise en charge de cette catégorie sociale.

Par Amel B.

Les associations caritatives de la wilaya, au même titre que de nombreux groupes de jeunes bénévoles se lancent, chaque année, dans une véritable compétition dont l'enjeu est la distribution du plus grand nombre possible de colis alimentaires offerts gracieusement par les bienfaiteurs au profit des familles nécessiteuses de la région. Une initiative constituant un réel soutien aux efforts locaux de prise en charge des catégories aux revenus faibles. Selon les services de la wilaya de Blida, l'opération de versement de la prime du amadhan fixée à 10 000 DA, ayant ciblé, cette année, 94 939 familles, a été parachevée avant le mois sacré, en vue de permettre aux familles bénéficiaires d'acquiescer leurs besoins. La direction des Affaires religieuses et des Waqfs de la wilaya a, pour sa part, lancé une opération de distribution de 5 000 colis alimentaires aux familles nécessiteuses, a-t-on appris auprès de son directeur, Kamel Belassel. Il a fait part d'un «objectif de distribution de 30 000 colis alimentaires d'ici la fin du mois sacré, avec la programmation d'une opération de distribution des vêtements de l'Aid au profit des enfants de ces familles nécessiteuses, à partir de la deuxième moitié du mois sacré». Outre ces aides en nature, la direction des Affaires religieuses a également procédé, avant le mois de jeûne, selon le même responsable, au versement d'aides financières, au profit de 2 400 familles, dans le cadre des opérations de solidarité du Fonds de la Zakat. Toujours au titre des opérations de solidarité Ramadhan initiées par cette direction, il a été procédé à «l'ouverture de six restaurants de la Rahma au profit des nécessiteux, les sans-abri et autres personnes de passage, au niveau des communes de Meftah et Bouguera à l'Est, El Affroune à l'Ouest, et le chef-lieu de wilaya», a indiqué M. Belassel, assurant que les responsables en charge de ces restaurants «veillent rigoureusement au respect du protocole préventif sanitaire contre le Covid-19». La section locale du Croissant-Rouge algérien (CRA) a également procédé, comme à son habitude durant chaque mois de ramadhan, à l'ouverture d'un restaurant de la Rahma au niveau de son siège du centre-ville de Blida, parallèlement à la distribution de repas chauds aux familles et personnes dans le besoin, a-t-on appris auprès du responsable du bureau local du CRA, Tahar Lahreche, qui a

aussi signalé la distribution d'une centaine de colis alimentaires au niveau des zones d'ombre.

## Distribution de plus de 40 000 colis alimentaires par les associations

Les associations caritatives actives de Blida se sont également lancées dans la distribution de colis alimentaires avant l'avènement du mois sacré. Parmi elles, l'association «Kafil El Yatime», qui a lancé sa 10<sup>e</sup> édition de la campagne «Sanabil El Kheir», ayant déjà enregistré la distribution de 20 000 colis alimentaires, dans l'attente de la distribution de plus de 10 000 tenues pour l'Aid aux orphelins de la wilaya, mais également ceux des zones d'ombre des wilayas du sud du pays, au titre des efforts d'ancrage de la culture de solidarité sociale entre différentes wilayas, a souligné le chargé de la communication auprès de cette association, Tarek Latreche. Il a lancé, à l'occasion, un appel aux entrepreneurs et aux opérateurs économiques, en vue de «s'impliquer dans cette initiative à travers un soutien financier, dans le but de venir en aide au plus grand nombre possible de veuves et d'orphelins qui vivent dans des situations précaires, après avoir perdu leur soutien de famille», a-t-il souligné. M. Latreche a signalé le lancement, à une semaine du mois sacré, d'une campagne de publicité concernant cette initiative, via les réseaux sociaux, mais également à travers des affiches publicitaires au niveau des places publiques et grandes surfaces commerciales de la wilaya. Les hommes d'affaires de la wilaya de Blida ne sont pas demeurés en reste de cet élan



de solidarité Ramadhan, devenu une tradition annuelle pour plusieurs d'entre eux, à l'instar du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), comptant plus de 1 700 entreprises économiques adhérentes à l'échelle nationale, qui a procédé à la distribution de plus de 20 000 colis alimentaires aux nécessiteux de l'ensemble des communes de Blida, dont notamment ceux des zones d'ombre. «La distribution des colis se fait en collaboration avec les Assemblées populaires communales (APC) et les associations caritatives», a indiqué le président du CEIMI, Kamel Moula, soulignant la réalisation de cette opération de solidarité Ramadhan grâce à la contribution des opérateurs économiques, qui «ont prouvé leur soutien aux familles nécessiteuses en dépit des difficultés

financières traversées par les entreprises actuellement, en raison de l'arrêt de leurs activités suite à la pandémie du Covid-19», a-t-il observé. D'autres associations caritatives de Blida, à l'instar de «Fina Lkheir», «Kaouafiel el Kheir» et «El Kheir Yadjmaana», se sont également impliquées dans l'élan de prise en charge des catégories démunies. Ces groupes de jeunes bénévoles ont réussi à gagner la confiance des bienfaiteurs, qui les assurent de leurs dons en différentes occasions festives et religieuses, a indiqué Mohamed Lamine Zerrouk, représentant du groupe «El Kheir Yadjmaana». Pour assurer une meilleure efficacité au travail, ces groupes de jeunes bénévoles ont décidé de se réunir en créant l'Union de Blida des associations et groupes caritatifs, qui organisera, durant ce ramadhan, une

table de Ftour quotidienne à proximité du pont de Beni Merad, de l'autoroute Est-Ouest. Selon le jeune Mohamed Lamine Zerrouk, cette opération ciblera les usagers de cette autoroute qui ne pourront pas regagner leurs foyers à l'heure de l'iftar, dont notamment ceux résidant dans des wilayas lointaines. Le jeune Abdelkrim Ould Slimane fait également partie des figures de proue du mouvement caritatif à Blida, où il jouit d'une grande confiance des bienfaiteurs et de la population, en général. Abdelkrim a fait part de l'entame de la distribution de 600 colis alimentaires à des familles nécessiteuses, recensées «par des personnes de confiance, et avec l'implication des bienfaiteurs, dans le but de conférer transparence et crédibilité à notre action», a-t-il assuré.

A. B.

Grâce aux techniques modernes

## La protection des enfants connaît un développement «important»

La Déléguée nationale à la promotion et à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a affirmé, jeudi, que la protection des enfants en Algérie connaît un développement «important» grâce à l'adoption de mécanismes et de techniques modernes de prise en charge de cette frange sociale. Lors d'une visite menée en compagnie des membres du Comité permanent de coordination auprès de l'Onppe, au siège de la circonscription-est de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger à Bab Ezzouar,

M<sup>me</sup> Cherfi a souligné que la protection des enfants en Algérie connaît un développement «important», grâce à l'adoption de mécanismes et de techniques modernes, notamment en matière de prise en charge de l'enfant victime de certains crimes, comme les agressions sexuelles ou l'enfant en danger. La responsable a rappelé, dans ce sens, certaines dispositions de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant qui avait renforcé les dispositions et mesures prises pour protéger cette catégorie

de la société. M<sup>me</sup> Cherfi a insisté, en outre, sur l'importance de protéger la vie privée de l'enfant et de ne pas le diffamer au regard des répercussions négatives de tels agissements sur son avenir. Elle a salué, en outre, le rôle des services de sécurité dans la protection des enfants et des catégories vulnérables contre tous les dangers, citant en particulier les efforts de la Sûreté nationale dans ce sens. Revenant au programme de l'Onppe qu'elle préside, M<sup>me</sup> Cherfi a rappelé le numéro vert 1111 réservé aux

signalements de toute violation des droits de l'enfant, préconisant une coordination des efforts dans ce domaine car il s'agit là d'«une responsabilité collective». Lors de cette visite, la responsable s'est enquis du fonctionnement de certains services au siège de la circonscription-Est de la police judiciaire à Bab Ezzouar, notamment la salle d'audition des enfants victimes d'agressions sexuelles équipée de techniques de pointe pour assurer la protection de cette frange.

Farid Y.

Nouvel album de Kenza Hamouni

# «Nouba Sika», un voyage particulier dans l'Andalousie

■ Après son album en hommage à l'icône de la chanson hawzi et aroubi, Fadhila Dziriya, la chanteuse andalouse Kenza Hamouni met dans les bacs son dernier opus, «Nouba Sika». Ce dernier se veut une exploration onirique de l'univers musical andalou dans lequel elle reprend quelques titres célèbres aux airs mélodieux du terroir, déclinés dans les différents mouvements caractérisant la nouba.

PH.D.R.



Par Adéla S.

Produit par la maison de disque «Ostowana», «Nouba Sika» rassemble, en près d'une heure, douze pièces brillantes

interprétées avec une voix présente et étoffée.

Sur des textes écrits par de grands poètes du patrimoine andalou, les différentes chansons que contient ce nouvel album mis en boîte en juillet 2020

mais n'est sorti sur le marché qu'en avril 2021 pour cause de pandémie de coronavirus, évoquant, entre autres sujets, la mélancolie, le chagrin, l'espoir, le romantisme, l'amour et la pureté de l'âme.

Dans le respect des préceptes académiques, la nouba, précédée d'un inqilab, est déroulée dans les différents mouvements composants sa suite, introduits par des istikhbars, à l'instar des cadences usuelles des m'çedder, b'tayhi, dardj, insiraf et kh'lass.

Annonçant d'entrée la teneur de son dernier opus aux consonances et à la rigueur des grandes écoles, la chanteuse et virtuose du oud, Kenza Hamouni, soutenue par Sofiane Bouchafa et Khaled Ghazi à la percussion, Nacer Hini au piano, Riad Haddad à la mandoline, Samir Roumani au luth et Djamel Kebladj au violon, donne le ton avec une «Tefricha» suivie de l'inqilab «*Wa manli bi djismi*».

Dans le mode Sika, des pièces comme «*Ya nass ama taâdirouni*» (m'çedder), «*Ya sahib el wadjh el djamil*» (b'tayhi), «*Laqad kountou ardjou*» (istikhbar), «*Soltan Errabié*» (derdj), «*Kabbeltou yadeh*» (insiraf), ou encore «*Aâlihoum tefna el âin*» (dlidla), sont rendues avec la voix suave à la tessiture large de la cantatrice, au bon plaisir des amateurs de musique savante.

Sur une variation de cadences composées, l'orchestration aux sonorités relevées des instruments à cordes rappelle la noblesse du genre, alors que la beauté des airs entraînants et prolongés suggèrent de belles distributions harmo-

niques pour servir de support au lyrisme romantique des textes et mettre plus en valeur la richesse et la diversité du patrimoine musical andalou.

Issue d'une famille de mélomanes, Kenza Hamouni a commencé son apprentissage à l'âge de dix ans en classe de chant au conservatoire de El Biar à Alger, avant de s'initier à la mandoline et au piano, pour intégrer de manière successive les associations, Les Beaux-Arts d'Alger (1988), El Motribiya (1992), Essendoussia (1997), puis Cortoba, perfectionnant ainsi sa technique de jouer au luth et ses connaissances avec des professeurs de renom, à l'instar de Bachais Farida, Abdelmadjid Boumaza, Kateb Nadjib, Haroun Moussa et Mourad El Baz.

A. S.

## Initiation des enfants aux arts Une nouvelle initiative de l'Aarc

DES COURS d'initiation aux arts plastiques et à la musique seront prochainement lancés par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), a indiqué son directeur, Abdelkader Bendamache.

Dans le but d'aiguïser le goût des jeunes apprenants et éveiller leur intérêt à l'expression artistique, l'Aarc proposera des classes d'initiation pour enfants et jeunes adolescents.

Ces nouvelles classes sont le fruit d'une collaboration avec l'Agence turque de coopération et de développement (Tika), dans le cadre de «*la coopération entre l'Algérie et la Turquie dans le domaine culturel*», précise Abdelkader Bendamache.

Les élèves inscrits à ces nouveaux cours pourront apprendre à jouer du piano, du violon, de la mandoline et de la batterie, en plus d'une initiation à la peinture et au dessin.

Les cours se dérouleront dans les locaux de l'Aarc à la villa Dar Abdeltif, où quatre salles équipées sont mises à la disposition des jeunes élèves inscrits en cours d'arts plastiques et de musique, en attendant d'ouvrir plus de classes aux écoliers.

Selon son directeur, l'Agence envisage également d'ouvrir d'autres classes d'initiation à d'autres disciplines artistiques, telles le théâtre et la danse, entre autres, a expliqué le directeur de l'Aarc, qui vise à «*découvrir de jeunes talents et aider à l'émergence d'un public de connaisseurs en arts pour l'avenir*».

M. K.

## Célébration de la journée du Savoir

### Coup d'envoi d'une caravane de livres

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendoudoua, a donné, à Alger, le coup d'envoi d'une caravane de livres à destination de plusieurs wilayas, à l'occasion de la journée nationale du Savoir «Yaoum El ilm».

Le coup d'envoi a été donné à partir de la Bibliothèque nationale d'El Hamma, en présence de plusieurs membres du gouvernement ainsi que de représentants d'institutions et établisse-

ments culturels. A cette occasion le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, dans un discours lu en son nom par la ministre de la Culture et des Arts, souligné que cette «*date est l'une des plus importantes dans la mémoire nationale*», saluant «*le rôle de Cheikh Abdelhamid et de l'Association des Oulemas musulmans (...) dans la préservation de l'identité de la nation et de son patrimoine*». Lors du lancement de cette caravane qui

compte un total de plus de 12 000 livres qui seront acheminés vers les bibliothèques et espaces de lecture de douze wilayas, M<sup>me</sup> Bendoudoua a affirmé que son département continuait à «*soutenir tous les efforts et initiatives visant à encourager la lecture publique, notamment dans les zones déshéritées*».

Des figures de lettres et des arts à l'image du poète et traducteur Mohamed Boutaghène, le romancier Ahmed Tibaoui et

l'écrivaine et enseignante Djouher Amhis ont été honorés à cette occasion.

La ministre de la Culture s'est rendue également à l'Office Riad El Feth où elle a inauguré un espace de lecture dédié aux enfants.

Plusieurs membres du gouvernement et représentants d'institutions publiques ont assisté à la cérémonie célébrant la journée de «Yaoum El ilm».

L. B.

## Célébration du Mois du patrimoine

### Le Musée des beaux-arts au rendez-vous

Le Musée national des beaux-arts prévoit une série de visites guidées, de conférences, de publications et d'hommages à l'occasion des célébrations du Mois du patrimoine 2021 (18 avril - 18 mai), annonce la direction du musée dans un communiqué.

Le public aura rendez-vous avec une grande exposition de

calligraphie contemporaine, des conférences et des visites guidées, alors que les enfants retrouveront les ateliers du musée chaque mardi à partir du 27 avril.

Le Musée des beaux-arts compte également publier un livret sur le parcours et l'œuvre de Baya.

Pour cette année, le musée

lance une opération de restauration pour trois sculptures en plâtre du célèbre sculpteur français Auguste Rodin, et qui sera menée par le sculpteur et universitaire algérien Ali Boukhalfa.

Le musée propose également de nouveaux parcours à la galerie Mohamed-Khadda qui sera dédiée aux œuvres de grands plasticiens algériens de la pre-

mière moitié du XX<sup>e</sup> siècle et à la galerie Mhammed-Issiakhem qui accueillera, quant à elle, des travaux d'art contemporain asiatique. Des documentaires sur le Musée des beaux-arts et sa collection et sur l'histoire de l'art algérien seront également diffusés en continu dans l'établissement.

D. R.



## Birmanie

# Le coup d'État, une opportunité pour la myriade de factions rebelles

■ Le coup d'État en Birmanie a fait sortir de l'ombre la myriade de factions ethniques rebelles, qui ont condamné le putsch sans se rapprocher des alliés de la dirigeante déchu Aung San Suu Kyi, leur conférant un potentiel rôle-clé sur l'avenir du régime militaire.

Par Mourad M.

La Birmanie est plongée dans le chaos depuis le coup d'État d'une junte le 1<sup>er</sup> février, qui a tiré le rideau sur dix années de démocratie vécues avec enthousiasme par l'ethnie majoritaire Bamar.

Mais pour les minorités vivant dans des territoires largement hors de contrôle de l'État, l'administration d'Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, était plus une ennemie qu'une alliée.

Même si chaque organisation ethnique a ses propres demandes, un objectif commun les unit : le fédéralisme, qui leur permettrait de disposer de mesures d'auto-gouvernance.

Aung San Suu Kyi et son parti de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) leur avaient fait autrefois cette promesse, en échange de leur soutien électoral.

«La majorité Bamar nous avait

promis cela de temps en temps, sans rien concrétiser. Ce n'était que des mots», dit Khu Oo Reh, le vice-président du Parti progressiste national Karen (KNPP) qui lutte pour la création d'un État karen indépendant.

Mais en dépit de leur méfiance bien ancrée à l'égard du parti LND, plusieurs groupes rebelles ont condamné le putsch et la répression du mouvement de contestation, qui a fait plus de 700 morts.

Au moins trois groupes dans l'est du pays, dont le KNPP, abritent des milliers de militants anti-junte.

La façon dont les groupes rebelles peuvent tenir tête au régime militaire est désormais scrutée de près.

Selon l'historien Thant Myint-U, leur implication pourrait être une opportunité de plaider leur cause pour le fédéralisme.

«Leurs actions au cours des prochains mois pourraient avoir un impact énorme dans une situation qui est toujours très

volatile», estime-t-il auprès de l'AFF.

Selon lui, «les sept à huit groupes ethniques armés les plus importants ont désormais une influence sur l'avenir de la Birmanie comme jamais auparavant depuis l'indépendance», en 1948.

Alarmiste, l'ONU a dit craindre cette semaine un conflit généralisé comme en Syrie.

La fin de la période coloniale britannique a laissé le pays dans un patchwork de groupes ethniques, linguistiques, culturelles.

Des luttes armées pour l'autonomie, l'identité ou les ressources naturelles n'ont parfois jamais cessé depuis 1948. La Birmanie compte une vingtaine de conflits, selon l'International Crisis Group (ICG).

Les militaires, de l'ethnie majoritaire Bamar, ont cherché à étouffer les conflits avec des cessez-le-feu stratégiques, cédant dans les faits le contrôle de pans entiers du pays aux rebelles.

Mais dans la foulée du coup d'État, ces cessez-le-feu ont commencé à se rompre.

La puissante Armée de libération nationale Ta'ang (TNLA dans le Nord-Est) et deux groupes alliés ont ainsi annoncé qu'ils ne respectaient plus la trêve, ulcérés par la répression menée par la junte.



PH. > D. R.

Ces déclarations ont fait naître l'espoir au sein du mouvement pro-démocratie d'un rassemblement de ces groupes sous la même bannière anti-junte, au sein d'une sorte d'«armée fédérale».

L'idée a été émise par le groupe de résistance CRPH, le comité représentant l'organe législatif déchu et qui tente de former un gouvernement parallèle.

Ils ont aussi publié le 1<sup>er</sup> avril «une charte de la démocratie fédérale» qui stipule un rôle de gouvernance pour les factions ethniques armées.

Mais le TNLA et d'autres rebelles du nord, qui vivent dans des territoires frontaliers de la Chine et entretiennent des liens étroits avec Pékin, n'ont à ce stade pas répondu à la main tendue par le CRPH.

Quant au soutien des groupes armés dans l'est, il demeure tiède.

Le général Yawd Serk, lea-

der du Conseil de restauration de l'État Shan (RCSS), l'un des groupes les plus importants, a simplement salué «une initiative positive».

«On s'observe mutuellement mais nous ne sommes pas entièrement avec le CRPH», a-t-il dit à l'AFP.

Le chef du RCSS a aussi opposé un argument à la création d'une «armée fédérale» : son groupe est en conflit avec deux autres factions de l'État Shan.

Dans l'État Karen (sud-est), l'armée a lancé des raids aériens sur des villes contrôlées par l'Union nationale karen (KNU), l'une des factions les plus importantes politiquement. L'un des responsables du KNU, Padoh Saw Law Nee, s'est dit «prudemment optimiste» sur la promesse de fédéralisme faite par le CRPH.

M. M.



## Commentaire

Annulation

Par Fouzia Mahmoudi

Si aujourd'hui beaucoup pointent du doigt le président brésilien dans sa gestion du Covid-19, le rendant responsable des plus de 365 000 morts au Brésil, en réalité le pays, qui est composé d'États fédéraux à l'exemple des États-Unis, a connu plusieurs gestions de la pandémie. En effet, les gouverneurs des 26 États brésiliens ont tous géré la crise sanitaire de façon différente. Toutefois, Jair Bolsonaro, président brésilien, continue à être, surtout en dehors du Brésil, accusé d'être à l'origine de la grosse mortalité du pays. C'est dans ce contexte que la Cour suprême du Brésil a pris jeudi une décision très favorable à Luiz Inacio Lula da Silva, en confirmant l'annulation des condamnations pour corruption de l'ex-président de gauche, le rendant éligible pour la présidentielle de 2022. «C'était un très gros mensonge. Mais mes avocats ont prouvé que c'était une imposture. Le juge a menti, les avocats ont menti, la police fédérale a menti, pour m'éloigner de la campagne électorale. Maintenant je suis prêt pour le combat», a réagi l'ex-président (2003-2010) dans un entretien à la chaîne de télévision argentine C5N. «Avec cette décision de la Cour suprême, Lula est candidat», a commenté de son côté le président d'extrême droite Jair Bolsonaro, laissant entendre que la population devrait s'inquiéter pour l'«avenir du Brésil» si l'icône de la gauche revenait au pouvoir. Par une large majorité de 8 contre 3, les juges réunis en séance plénière ont confirmé la décision du juge Edson Fachin, qui avait estimé début mars que le tribunal de Curitiba (sud), qui avait condamné Lula dans deux procès, n'était «pas compétent». Ils ont donc également confirmé de facto que l'ex-chef de l'État était redevenu éligible à un troisième mandat et qu'il pourrait affronter Jair Bolsonaro au scrutin de l'an prochain. «Si Lula revient par le vote, tout va bien. Mais imaginez quel sera l'avenir du Brésil avec le type de personnes qu'il amènera avec lui au gouvernement», a commenté le Président Bolsonaro lors de son direct hebdomadaire sur Facebook. Lula, âgé de 75 ans, n'a pas encore confirmé officiellement qu'il serait candidat, même s'il a déclaré à plusieurs reprises qu'il se tenait prêt à revenir dans l'arène politique le moment venu. S'il semble pour le moment prendre cela à la légère, le Président brésilien pourrait toutefois être sérieusement menacé par une candidature de l'ex-chef d'État de gauche radicale. Surtout que la gravité de la crise sanitaire qui frappe le Brésil est imputée pour beaucoup de ses opposants à Bolsonaro et à sa politique quasi «négalionniste» vis-à-vis du coronavirus dont il a toujours nié la gravité. Reste à voir comment les Brésiliens accueilleront une possible candidature de Lula et s'ils seront prêts, plus de dix ans après, à lui confier une fois encore leur pays.

F. M.

## États-Unis

# Biden sanctionne durement la Russie mais appelle Poutine à la «désescalade»

Contre-attaque et main tendue: Joe Biden a annoncé, jeudi, une série de sanctions financières sévères contre la Russie et l'expulsion de dix diplomates russes, suscitant l'ire de Moscou, mais a aussi renouvelé sa proposition de sommet avec Vladimir Poutine pour engager la «désescalade» des tensions. Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, le nouveau président des États-Unis avait fait savoir qu'il mettait au point sa riposte contre une série d'actes imputés à Moscou, dont une cyberattaque géante et des ingérences dans les élections américaines de novembre. Allant jusqu'à qualifier Vladimir Poutine de «vieux», Joe Biden promettait d'être nettement plus ferme que son prédécesseur Donald Trump, accusé de complaisance à l'égard du maître du Kremlin. Les représailles sont tombées jeudi.

Le 46<sup>e</sup> président de l'histoire américaine a signé un décret suivi de sanctions immédiates.

Il permettra aussi de punir à nouveau la Russie «si elle continue d'interférer dans notre démocratie», a-t-il mis en garde dans un discours solennel depuis la Maison-Blanche, tout

en assurant ne pas vouloir «déclencher un cycle d'escalade et de conflit». Le Trésor américain a interdit aux banques américaines d'acheter directement de la dette émise par la Russie après le 14 juin prochain. Il sanctionne également six sociétés technologiques russes accusées de soutenir les activités de piratage informatique du renseignement de Moscou. Il s'agit d'une riposte à la gigantesque cyberattaque de 2020, désormais formellement imputée à la Russie, ayant utilisé comme vecteur SolarWinds, un éditeur américain de logiciels dont un produit a été piraté pour introduire une faille chez ses utilisateurs, y compris plusieurs agences fédérales américaines.

Directement mis en cause par Washington, le renseignement extérieur russe a balayé des «délires».

Un haut responsable américain a prévenu qu'une partie des représailles demeurerait «secrète», laissant envisager la possibilité d'une contre-attaque informatique.

Par ailleurs, le Trésor sanctionne 32 entités et personnes accusées d'avoir tenté, au nom

du gouvernement russe, d'«influencer l'élection présidentielle de 2020 aux États-Unis», selon la Maison-Blanche.

Et le gouvernement américain impose aussi des sanctions à huit personnes et entités liées à «l'occupation de la Crimée», en «partenariat» avec l'Union européenne, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada. L'Otan, l'UE et Londres ont apporté leur soutien aux sanctions américaines, sans toutefois annoncer de nouvelles mesures dans l'immédiat. Le gouvernement britannique a convoqué jeudi l'ambassadeur de Russie pour protester contre l'«attitude malveillante» de son pays.

De son côté, le département d'État américain a expulsé dix diplomates russes à Washington, accusés pour certains d'être des membres des services de renseignement de Moscou.

Toutes ces sanctions visent aussi à tenir les autorités russes «pour responsables» après des accusations de primes offertes par la Russie à des talibans pour attaquer des soldats américains en Afghanistan.





Ligue 1 (mise à jour)

## L'ESS bat la JSK et reste en tête

L'ENTENTE DE SÉTIF a battu jeudi soir la JS Kabylie sur la plus petite des marges, lors de son match de mise à jour du calendrier de la Ligue 1 qui s'est déroulé au stade du 8-Mai-1945 de Sétif. Ce succès lui permet de rester en tête du classement en totalisant désormais 39 points. L'Aigle Noir dépasse ainsi, la JS Saoura, qui était revenu à sa hauteur après avoir récupéré les points du PAC qui lui ont été défalqués récemment pour une erreur administrative après avoir fait jouer un joueur qui était suspendu. Pour revenir à la rencontre, il faut savoir qu'il a été

inscrit par le défenseur Bekakchi de la tête sur un corner de Djahnit à l'heure de jeu. Les Sétifiens avaient l'occasion d'ajouter d'autres buts lors de cette rencontre après avoir eu de nombreuses occasions. L'ESS continue donc son excellent parcours, ce qui lui permet de rester en course pour le titre de la Ligue 1 qu'elle vise pour cette saison, même devra batailler dur pour la phase retour qui s'annonce très difficile, surtout avec la concurrence de nombreuses formations, à l'image de la JSS, du MCO, et à un degré moindre du CRB et de la JSK. **M. M.**

USM Alger

## Les blessés souffrent de problèmes musculaires

LES TROIS JOUEURS blessés de l'USM Alger, le défenseur Zinédine Belaïd, le meneur de jeu Abdelkrim Zouari et l'attaquant burkinabè Hamed Belem, souffrent de problèmes musculaires, tous au niveau de la cuisse, mais sans gravité, a rassuré mercredi le staff médical du club.

«Ils souffrent tous d'élongations. Mais il n'y a rien de vraiment méchant.

D'ailleurs, pour en avoir le cœur net, ces trois joueurs passeront une échographie de contrôle jeudi. Si les résultats sont satisfaisants, ils devraient

pouvoir réintégrer les entraînements avec le reste du groupe dès samedi prochain», a indiqué le médecin.

De son côté, le milieu offensif Taher Benkhelifa a déjà repris du service et continue de s'entraîner normalement, lui qui s'était fracturé le troisième métacarpe de la main droite.

Une blessure que l'ancien joueur de Paradou (26 ans) avait contractée à l'entraînement, pendant le dernier stage bloqué, mais le staff médical l'avait dès lors rassuré, en affirmant qu'il pourrait continuer à s'entraîner normalement.

O Lyon

## Djamel Benlamri reprend les entraînements

BLESSÉ lors du match face au Botswana, le défenseur international algérien Djamel Benlamri est de retour aux entraînements avec Lyon après plusieurs semaines d'absence.

Le joueur formé au NAHD était présent aujourd'hui aux

entraînements de l'OL pour préparer la prochaine rencontre de Lyon face à Nantes, lors de la prochaine journée de Ligue 1 Uber Eats. À souligner que l'Olympique Lyonnais est 4<sup>e</sup> au classement général à 5 points seulement du leader Lille.

Fédération algérienne d'aviron

## Chaouki Dries, nouveau président

CHAOUKI DRIES est le nouveau président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (Fasack). L'ancien athlète international a été élu, pour le mandat olympique 2021-2024, ce jeudi à Alger, à l'issue du déroulement de l'assemblée générale électorale (AGE).

Trois candidats étaient en lice pour succéder au président sortant, Abdelmadjid Bouaoud. Outre le nouveau patron de la Fasack, il y avait également Tarek Benzaid et Nabil Chiali. Ces derniers se sont retirés de la course avant le début du scrutin. Seul prétendant à la présidence de la Fasack, M. Dries a obtenu 21 voix, sur 23 votants, alors que 2 bulletins ont été déclarés nuls.

«Je remercie l'ensemble des membres de l'AG pour leur confiance. J'espère être à la hauteur de la responsabilité, car je sais très bien que la tâche ne sera pas facile. Je sais que je ne vais avancer tout seul, car j'aurais le soutien de l'ensemble des

compétences de notre discipline. On va mettre la main dans la main pour travailler ensemble afin d'atteindre le plus haut niveau», a déclaré M. Dries à l'issue de son élection.

«On va mettre à profit l'ensemble du travail qui a été effectué par mon prédécesseur et son bureau fédéral afin de progresser ensemble pour réaliser de nouveaux exploits», a-t-il ajouté. Président de la Ligue de Annaba, Chaouki Dries a remporté sept titres de champion d'Afrique en aviron, ainsi que plusieurs consécutions au niveau arabe. L'ancien athlète international (40 ans) a également eu l'honneur de représenter l'Algérie lors des Jeux Olympiques de 2008, disputés en Chine.

Pour rappel, les travaux de cette AGE devaient avoir lieu samedi dernier, toutefois, ils ont été reportés suite à «un courrier du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)», qui a demandé «la réouverture des candidatures au poste de président».

AGE de la FAF/Elu à 85 % des suffrages

# Amara, nouveau patron du Palais de Dely Brahim

Le président-directeur général du groupe Madar, regroupant l'ex-Snta et d'autres entreprises en partenariat avec des investisseurs émiratis, et président du CRB avec lequel il a décroché la Coupe d'Algérie et la Ligue 1, est le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF) pour un mandat de quatre ans.



Amara aura du pain sur la planche

Par Mahfoud M.

Succédant à Kheiredine Zetchi, Amara a été élu à ce poste lors de l'AG électorale qui s'est déroulée à l'hôtel Sheraton d'Alger, avec 85 % des suffrages. Le président du Chabab a reçu 75 voix pour et 13 contre, sachant que seuls 88 membres sur 119 ont pris part au vote. Amara est le 22<sup>e</sup> président de l'instance qui gère le football national. Le nouveau patron du Palais de Dely Brahim avait déjà annoncé la couleur à la veille de cette AG, avec une conférence de presse tenue pour présenter son programme et ses priorités durant ce mandat olympique, et pour rassurer les sceptiques, sachant qu'il était candidat unique et qu'il allait être élu sans surprise.

Son programme sera axé sur la réforme, la modernisation et la performance pour, selon lui, remettre le football national sur les rails.

Amara a dévoilé un programme ambitieux, articulé sur onze

points, dont les plus importants sont une réforme structurelle de la FAF, le développement du football professionnel et amateur, ainsi que la formation des acteurs de la discipline.

«Notre candidature est le fruit d'une réflexion largement murie. Nous sommes porteurs d'un programme de réformes dont nous sommes convaincus qu'elles répondront aux nécessités de l'heure», a-t-il déclaré, avant d'ajouter que «toutes les réformes envisagées visent à moderniser profondément notre mode de fonctionnement et de gouvernance avec la recherche systématique de la performance et de l'excellence».

Ses priorités seront d'abord la mise en conformité des statuts de la FAF avec ceux de la FIFA, «sous peine de graves déconvenues», avant de s'attaquer à d'autres chantiers tels que les textes régissant le jeu, l'amélioration du système de compétition et la relation complexe entre les sociétés sportives par actions (SSPA) et les clubs sportifs amateurs (CSA).

«Nous devons pérenniser un nouveau modèle viable. C'est là le domaine de l'institutionnel et ce n'est ni limitatif ni exclusif», a-t-il assuré.

Faisant le diagnostic du football national, le président du Conseil d'administration de la SSPA CR Belouizdad depuis trois saisons a estimé que «tous les clubs professionnels algériens sont en faillite à cause d'un déficit structurel en termes de modèle économique», soulignant que «le professionnalisme doit être et non une nécessité».

Concernant la formation, Amara a indiqué que dans le cas de son élection à la tête de la FAF, les moyens et prérogatives de la Direction technique nationale et le Collège technique national seront considérablement

«Enfin, nous œuvrerons à instaurer une véritable diplomatie du football. Elle sera le prolongement naturel et la résultante de la bonne gouvernance, un de nos piliers dans l'ensemble de notre stratégie», a-t-il soutenu.

M. M.

UEFA CL

## Mahrez dans l'équipe-type des 1/4 de finale retour

Décisif dans la qualification des Citizens en demi-finale de la plus prestigieuse des compétitions de clubs, Riyad Mahrez s'est vu récompenser de sa bonne prestation face à Dortmund en étant nommé par l'UEFA dans son équipe-type des quarts de finale retour. Le capitaine des Verts a su montrer, hier, la voie à ses coéquipiers en inscrivant

sur penalty (55') le but de l'égalisation face à Dortmund alors en mesure de faire pencher le cours du jeu en sa faveur sur l'ensemble des deux confrontations. Peu sollicité dans la construction de jeu des SkyBlues, Mahrez a su cependant se montrer tranchant sur le peu de ballons reçus, notamment sur la dernière action avant sa

sortie, menée à trois avec Foden et Silva qui aurait pu permettre à Mahrez de s'offrir un doublé. En inscrivant son premier but de la compétition cette saison, Riyad Mahrez compte désormais un bilan statistique de sept buts marqués et douze passes décisives en 31 matchs de Ligue des Champions joués sur l'ensemble de sa carrière.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

5<sup>e</sup> jour de ramadhan  
Imsak : 04 : 29  
Iftar : 19 : 28

Publication

## Prochaine réédition du livre «El Aqid» de Abdelhamid Benbadis

Une nouvelle édition du livre «El Aqid» (croyances) de cheikh Abdelhamid Benbadis paraîtra «d'ici à la fin du mois d'avril ou début mai au plus tard», a annoncé, jeudi, le président du bureau de Constantine de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), le P<sup>r</sup> Abdelaziz Chelli.

Le nouvel ouvrage, traitant des croyances islamiques à travers le Coran et la Sunna, renfermera des explications «inédites» sur le sujet, fournies par un professeur du département du Coran et la Sunna de l'Université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine, a précisé le même responsable à l'APS, à la veille de la journée du Savoir (16 avril).

La nouvelle édition, en phase finale d'impression, paraîtra au nom de la section d'El Khroub de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a encore précisé le P<sup>r</sup> Chelli qui a mis l'accent sur l'importance de cet ouvrage

qui devra apporter davantage d'éclaircissements et d'information sur les croyances islamiques de Cheikh Abdelhamid Benbadis.

L'ouvrage sera distribué à titre gracieux aux associations, bibliothèques et établissements scolaires, a ajouté le président de l'Association locale des Oulémas musulmans algériens, précisant que cela s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour vulgariser les œuvres et les contributions de cheikh Benbadis, notamment parmi les jeunes générations.

Le livre «El Aqid» s'appuie sur des documents inédits sur le parcours, les activités et les pensées du fondateur de l'association des Oulémas musulmans algériens, a souligné le même responsable, précisant que l'ouvrage contient également de nouvelles données sur la vie de Abdelhamid Benbadis, une vie entièrement consacrée au service de la liberté, du progrès et de l'humanisme.

L. M.

Oran

## Le centre de tri des déchets de Medina Jdida collecte du pain rassis

LE CENTRE de tri des déchets de hai Medina Jdida a ouvert ses portes jeudi pour les citoyens qui veulent déposer leur pain rassis et ce, dans une démarche visant la valorisation de cette matière et la lutte contre le gaspillage, a-t-on appris des initiateurs de cette action.

«Le gaspillage du pain, observé chaque année pendant le mois de ramadhan, nous a poussés à lancer cette action pour éviter que des tonnes de pains soient jetées dans la poubelle», a expliqué Amina El Mogherbi, chef de service valorisation au niveau de l'EPIC Centre d'enfouissement technique (CET) d'Oran.

Ainsi, le centre de tri de Medina Jdida sera ouvert devant les citoyens qui souhaitent déposer du pain ras-

sis, a expliqué M<sup>me</sup> El Mogherbi, ajoutant qu'une large campagne de sensibilisation a été lancée par l'EPIC CET et la direction de l'environnement locale sur les réseaux sociaux, pour lutter contre le gaspillage du pain.

Cette campagne, lancée sous le slogan «n'achète pas ce que tu ne consommes pas», appelle les citoyens à s'abstenir face à l'achat compulsif, notamment pour le pain qui finit souvent dans la poubelle.

S'agissant de la valorisation du pain collecté, la même responsable a indiqué qu'il sera fort probablement destiné à la consommation animale, appelant la population à acheter selon ses besoins et faire l'effort d'apporter le pain rassis au centre de Medina Jdida.

M. L.

## journée du savoir



Loumis

Djalou@hotmail.com

Un vendredi pluvieux à Béjaïa

## Des rues et quartiers inondés

■ Les ruelles et boulevards principaux de la ville de Béjaïa ont sérieusement été inondés hier, suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues la nuit de jeudi à vendredi et la matinée d'hier sur la région.

Par Hocine Cherfa

Plus de 45mm d'eau ont été enregistrés par Météo Béjaïa de 21h à 9h du matin.

Un autre bulletin météo spécial (BMS) a également été lancé hier matin, annonçant de nouvelles chutes conséquentes de pluie jusqu'au soir à 21h et pouvant atteindre 50mm. Plusieurs quartiers se sont transformés en lacs, dont la cité Tobbal où les torrents ont pénétré dans des maisons et magasins. Les routes étaient totalement inondées à Amriw, près de l'ex-Souk El-Fellah, la route menant au stade près du Lac Mézaïa, El-Hammadia, la pépinière, l'Edimco, Bir Slam, El-Qods, cité Nacéria, cité Séghir, et biens d'autres points comme à lhaddaden, près du centre Islamique et du côté de l'université. L'intervention des équipes de nettoyage de l'APC, des entreprises, des équipes de la DTP, celles de la Protection civile et de l'Office national d'assainissement, ont permis, après plusieurs heures de travail, de déboucher les avaloirs qui étaient totalement obstrués par les terres et objets charriés par les crues qui ont dévalé depuis les hauteurs sur le centre-ville. Le tronçon du boulevard de la Liberté menant vers Roussel à partir d'Amriw était difficilement accessible à pied ou en véhicule, à cause de l'inondation occasionnée par les fortes précipitations qui se sont abattues sur la ville. Des automobilistes qui se sont aventurés dans le centre-



ville ont été pris au piège dans les rues inondées. Des appels ont été lancés par M. Ikhlef, adjoint au maire de la ville de Béjaïa, afin d'éviter d'emprunter les axes inondés. Des citoyens et commerçants sont sortis un peu partout afin de nettoyer la vase et les eaux qui ont pénétré des cages d'escaliers, des rez-de-chaussée et des magasins. Il y a lieu de noter qu'en dépit du mauvais temps et surtout des inondations causées par les pluies qui ont affectées la ville, des centaines de personnes ont manifesté dans les rues de la ville comme chaque vendredi pour réclamer le changement du système. Pour sa part, le wali a fait une tournée dans les quartiers de la ville afin de s'enquérir de la situation et voir de plus près l'ampleur de l'inondation. «Le wali s'est aussitôt rendu en compagnie des

membres de la commission de sécurité de la wilaya, du président de l'APC de Béjaïa, du chef de daïra ainsi que des directeurs de la Protection civile, des ressources en eau, ADE, ADE projet et l'ONA, dans de nombreux quartiers de la ville submergés par les eaux des pluies», a indiqué la cellule de communication de wilaya. Et d'ajouter : «Il a constaté la situation et s'est enquis des conditions d'intervention de différentes parties, notamment les unités de la Protection civile qui sont intervenues pour pomper les eaux infiltrées dans les habitations». La même source fait observer encore que «tous les engins des directions des ressources en eau, ONA, ADE, ont été mobilisés et leurs équipes déployées sur le terrain afin de parer à toute éventualité et intervenir le cas échéant».

H. C.

Draa Ben Khedda (Tizi Ouzou)/Solidarité ramadhan

## Des émigrés à la rescousse de 38 familles nécessiteuses

Par Hamid M.

CE SONT des dons émanant d'émigrés de la région établis

en France et en Grande-Bretagne, avons-nous appris de sources locales.

En effet, près de 2 000 euros collectés ont été distribués

au profit de 38 familles nécessiteuses, à raison de 10 000 dinars chacune, pour subvenir à leurs besoins en cette période de jeûne.

Les enfants de la région de Draa Ben Khedda établis à l'étranger ne sont pas à leur première action de solidarité, puisqu'en juin dernier ils

avaient collecté de l'argent au profit des pères de famille affectés par la crise du Covid-19 en perdant leurs emplois.

H. M.